

**AGRICULTURE** Les chiffres annoncés par l'ODARC sur les installations de nouveaux agriculteurs ne résistent pas à l'examen...

## Pour l'office de développement agricole, foin des chiffres !

Le 31 juillet s'est tenu un comité territorial d'orientation agricole au cours duquel bien qu'elle ne soit pas à l'ordre du jour, la question de l'installation de nouveaux agriculteurs a été évoquée. Jacques Meric, le directeur régional à l'agriculture et à la forêt (DRAF), s'est alors réjoui qu'on aborde le sujet, car en la matière, disait-il, il y a encore de gros progrès à faire, les résultats étant pour l'heure insuffisants. Un ange passe, les représentants de l'Office de développement agricole et rural (ODARC) présents s'absorbent dans la contemplation du vol de l'ange, et ne relèvent pas le propos. Qui n'est pourtant pas perdu pour tout le monde : Véronique Sciaretti, élue d'Unione Nazionale qui siège à ce comité, relève la petite phrase du DRAF et

**106 dossiers  
= 30 installations  
de nouveaux agriculteurs.  
Quand l'ODARC s'emmêle  
(volontairement ?)  
les pinceaux...**

s'étonne. Ou feint de s'étonner. Comment ça insuffisant ? 106 nouvelles installations, ce n'est pas rien tout de même ! Il faut vite que l'ODARC démente ! En fournissant, par exemple, la liste

de ces fameux 106 jeunes agriculteurs. Des noms, des adresses, on veut les voir, leur parler ! Embarras de l'ODARC, à qui déjà cette requête a été formulée par des organisations syndicales agricoles, et qui s'est retranché derrière la confidentialité. Mais laquelle puisqu'il s'agit de fonds publics attribués censément en toute transparence. Alors ? Chiche !

Que l'ODARC réunisse ces 106 nouveaux agriculteurs pour une grande photo de famille. On s'engage à la publier en poster !

Notre explication : l'ODARC, largement relayé par Corse-Matin, se targue pour 2006 d'un taux d'installation de jeunes agriculteurs record (la plus belle moyenne nationale,



répète-t-il à qui veut l'entendre !).

Dans les faits, l'Office a allègrement confondu le nombre de dotations et celui des bénéficiaires. Il y a certes eu 106 dossiers de versement, mais ce qui ne représente à l'arrivée qu'une trentaine d'installations réelles. ■ EM